



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E61660

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2020



ÉDITÉ LE 15/07/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/09/1981

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LIMOGES B322603853

Siren : 322 603 853 00019

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 31/873299 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 295778

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 295778

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Raison sociale : SOLS BOUTIC SARL

46, AVENUE GABRIEL PÉRI
87000 LIMOGES

Téléphone : 05 55 34 34 00

Fax : 05 55 33 20 01

Portable :

Responsabilité légale :
BARRET GUILLAUME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sols-boutic@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 859 142

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)	4	21/04/2018
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	7	09/06/2018
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.